

## > Admission

- > Dates limites de dépôt de candidature et inscription
  - > Première session : 15-30 juin
  - > Seconde session : 01-15 septembre



### > Pré-requis :

#### Diplôme ouvert à la Formation initiale

- > Niveau bac ou équivalent (Diplôme d'Etat, Brevet Professionnel, etc.).

#### Diplôme ouvert à la Formation continue

- > Contacter le service de la formation continue pour toute information et obtenir les tarifs.
  - > [fcre@univ-cotedazur.fr](mailto:fcre@univ-cotedazur.fr)
  - > Site Web FC



## > Public cible

- > Cette formation est conçue pour offrir une voie de formation continue aux professionnels possédant des prérogatives à l'encadrement des activités physiques et souhaitant s'engager dans les dispositifs sport santé bien-être : professionnels du sport, de la santé et du social, du bien vieillir, des collectivités, de l'entreprise et de tous milieux professionnels.
- > Elle constitue aussi une formation initiale complémentaire pour les publics étudiants en voie de professionnalisation dans ces différents secteurs.

## > Perspectives d'emploi

- > La formation est une voie d'évolution pour les professionnels de l'encadrement d'activité physique vers le développement de leurs activités en direction des pratiques à buts de santé et de bien-être et vers la gestion des structures à caractère sportif, mais aussi pour les professions engagées dans la prise en charge des populations cibles, notamment dans les secteurs de la santé et du social.

## > Taux de réussite, de satisfaction et d'insertion professionnelle

Le taux de réussite est de 100 %.

Les données officielles sur le taux de satisfaction est en cours d'élaboration. Vous pourrez contacter la responsable de formation pour plus de précisions : [Bernard.MASSIERA@univ-cotedazur.fr](mailto:Bernard.MASSIERA@univ-cotedazur.fr)

Le taux d'insertion professionnelle est consultable sur le site de l'[Observatoire de la Vie Étudiante \(OVE\)](#)

### > Partenariats



### > Accessibilité de la formation



### > Plus d'informations



MAJ - Mars 2023



**Bernard MASSIERA**  
Responsable de formation  
[Bernard.MASSIERA@univ-cotedazur.fr](mailto:Bernard.MASSIERA@univ-cotedazur.fr)



**Campus STAPS, Sciences du Sport  
Service Scolarité**  
[eur-healthy.scolarite-STAPS@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-healthy.scolarite-STAPS@univ-cotedazur.fr)  
261, boulevard du Mercantour - 06205 Nice

[healthy.univ-cotedazur.fr](http://healthy.univ-cotedazur.fr)

[univ-cotedazur.fr](http://univ-cotedazur.fr)



### > Présentation et objectif

- > Le Diplôme d'Université Référent Sport Santé Bien-Être (RSSBE) permet l'acquisition des compétences complémentaires à l'encadrement des activités physiques, au développement et à la coordination de dispositifs, dans le domaine du sport santé bien-être (SSBE).
- > Le DU RSSBE est conçu pour la formation continue des personnels en charge de l'encadrement des programmes d'activité physique/santé (titulaires de diplômes donnant droit à encadrer l'activité physique (ETAPS, BE, BPJPS, diplômes STAPS, etc.) ainsi que pour les personnels en charge du développement et de la coordination des dispositifs SSBE (recrutement des patients, obtention, coordination et gestion des moyens nécessaires : ressources humaines, financements, installations, etc.).

### > Objectifs de la formation

- > Connaissance des populations cibles, de leurs problèmes de santé, et des recommandations d'activités physiques les concernant.
- > Conception et la mise en œuvre de programmes d'activité physique adaptés à leurs besoins.
- > Conception et la mise en œuvre de stratégies destinées à engager les populations cibles vers un changement durable de mode de vie intégrant davantage d'activités physiques et moins de sédentarité.
- > Connaissance des contextes, des politiques et des acteurs du domaine du SSBE.
- > Conditions d'optimisation de la mise en place et du fonctionnement des dispositifs de SSBE au sein des différentes institutions et structures ayant vocation à les développer.

### > Organisation de la formation

#### ▶ 1ÈRE SEMESTRE

**2 UE**

**UE 1 - AP SANTÉ ET PATHOLOGIES (20H - 2 ECTS)**  
CONTENU : VIEILLISSEMENT PATHOLOGIQUE ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

**UE 2 - INTERVENTION EN AP SANTÉ (20H - 2 ECTS)**  
CONTENU : PLANIFICATION ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SANTÉ

#### ▶ 2ÈME SEMESTRE

**3 UE**

**UE 3 - GESTION DE PROJET SANTÉ (20H - 2 ECTS)**  
CONTENU : CRÉATION D'UN PROJET EN AP SANTÉ

**UE 4 - ENTREPRENEURIAT (20H - 2 ECTS)**  
CONTENU : MANAGEMENT ET MARKETING

**UE 5 - PROJET TUTEURÉ (20H - 2 ECTS)**  
CONTENU : PROJET PROFESSIONNEL TUTEURÉ

#### SEMESTRE 1 Conception et encadrement en Sport Santé Bien Etre (4 ECTS)

Ces enseignements visent l'acquisition des compétences d'encadrement définies dans le cadre réglementaire du sport sur ordonnance. Connaissances des populations et de leurs fragilités, accompagnement personnel au changement, évaluation, conception et mise en oeuvre du SSBE, sécurité, relations avec les professionnels de santé, etc.

> Cf. Instruction interministérielle n° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017

#### SEMESTRE 2 Développement et coordination en Sport Santé Bien Etre (6 ECTS)

Ces enseignements visent l'acquisition de compétences en développement et coordination de dispositifs, conformément aux recommandations de l'OMS : approches populationnelles et globales, création et gestion de réseaux, conception de dispositifs favorables aux changements de comportements, conception d'environnements «activité-physico-gènes», etc.

- > Formation dispensée en français
- > Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : NON
- > Chaque enseignement est évalué par la production de travaux de synthèse des connaissances (dossier, écrit et/ou exposé)
- > En cas de commande institutionnelle, une convention sera établie spécifiquement
- > Modalités de Contrôle des Connaissances

MCC



### > Les plus de la formation



- + Enseignement universitaire entrant dans le dispositif de la formation professionnelle
- + Cours en sessions intégrées et spécifiques
- + Équipe pédagogique composée d'enseignants chercheurs et de praticiens hospitaliers
- + Possibilité de reprise d'étude universitaire
- + Livret de compétences conforme au cadre de la loi du sport sur ordonnance

### > Compétences acquises

- + Concevoir et encadrer le Sport Santé Bien-être
- + Accompagner les changements de comportements
- + Comprendre les écosystèmes du Sport Santé Bien-être
- + Développer des structures et des dispositifs en Sport Santé Bien-être

DURÉE DE LA FORMATION

**80** heures  
+20 heures de projet tutoré

CAPACITÉ D'ACCUEIL

**30** étudiants

TARIF

Selon le profil

ÉQUIVALENCE

**SANS**